

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Module interprofessionnel 2023-2024

<b>Code</b> T.TS.SO359.Intro.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**

6 ECTS

Volées :  
PT2021, EE2020, TP2020

Semaines 40 à 48  
Jeudi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

Objectifs :

L'objectif principal de ce module est de renforcer les compétences nécessaires au travail en interprofessionnalité, ainsi que les logiques de collaboration entre les professionnel·les des trois métiers historiques du travail social et des autres professions concernées (santé, justice, politique, culture, médias, etc.). Le module interprofessionnel permet de/d' :

- Collaborer et intervenir en fonction des spécificités métier ;
- Identifier les dynamiques de collaboration et les rapports de pouvoir sous-jacents ;
- Proposer des modes de collaboration à partir des compétences spécifiques ;
- Identifier des méthodes concrètes pour construire la collaboration dans une intervention ;
- Préparer son inscription dans la FP2 (projet d'intervention) (PEC 2020, p. 17).

Au terme de ce module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Identifier, décrire et analyser les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques de leur profession ou métier (1<sup>er</sup> niveau) ;
- Repérer les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques des professions ou métiers du travail social avec lequel-les ils et elles sont en interaction (2<sup>ème</sup> niveau) ;
- Repérer les savoirs, méthodes, techniques et outils spécifiques des autres professions ou métiers avec lequel-les ils et elles sont en interaction (3<sup>ème</sup> niveau) ;
- Faire ressortir les similitudes, différences et complémentarités possibles entre les différentes professions ou métiers en interaction (4<sup>ème</sup> niveau) ;
- Proposer une intervention avec et/ou pour les publics concernés mettant en œuvre des synergies dans l'action pour articuler savoirs, méthodes, techniques et outils des différents professions ou métiers en interaction (5<sup>ème</sup> niveau).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu

Le module s'adresse aux étudiant-es des trois options (service social, animation socioculturelle et éducation sociale, ci-après AS-ASC-ES) et aborde des contenus spécifiques sous l'angle de l'interprofessionnalité au sens large. Les étudiant-es seront amené-es à travailler en groupes mixtes (AS-ASC-ES) sur des situations cliniques professionnelles qui requièrent de l'interprofessionnalité.

### Formes d'enseignement et modalités pédagogiques

Les formes d'enseignement articulent des modalités pédagogiques variées : des cours ex-cathedra, des études de cas par groupes mixtes et des travaux pratiques en groupes.

Les étudiant-es seront accompagné-es tout au long du module par des enseignant-es de la HETSL et des professionnel-les de terrain. En complémentarité au module, une journée en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagne la poursuite de l'élaboration du portfolio.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation du module consiste essentiellement en une présentation orale de groupe mixte (AS-ASC-ES) devant un jury composé d'enseignant-e-s et de professionnel-les des trois champs du travail social qui auront accompagné les étudiant-es durant le semestre.

Elle se compose néanmoins en deux étapes :

- La première étape consiste à la réalisation d'un support de présentation écrite en réponse aux différentes questions adressées dans la vignette attribuée au groupe, suivant les consignes de validation, à rendre le **jeudi 11 janvier 2024** (semaine 2).
- La seconde étape consiste en la présentation orale du travail de groupe, soit le: **jeudi 18 janvier ou le vendredi 19 janvier 2024** (semaine 3).

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un travail écrit individuel sur la base des questions adressées dans la vignette et intégrant les indications du jury à rendre pour le **jeudi 7 mars 2024** (semaine 10).
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

Hatano-Chalvidan, M. (2016). Interdisciplinarité et interprofessionnalité : proximité sémantique coïncidente ou construction d'un nouveau modèle d'activité ? *Forum*, 148, 8-16. <https://doi.org/10.3917/forum.148.0008>

Konan, N. P. (2018). L'interdisciplinarité au service de la protection de l'adulte : point de vue des acteurs et actrices concerné-e-s. *Revue suisse de travail social*, 23, 76-95. <https://doi.org/10.5169/seals-832430>

Les supports de cours ainsi que d'autres textes éventuels seront disponibles sur la page Moodle du module.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignant-e-s**

Arbel Anouk  
Bellenot Frédéric  
Berger Jean-Claude  
Bez Sarah  
Blaser Jean-Marc  
Boillat Zaugg Sandrine  
Cavallaro Carlo  
Depallens Sarah  
Dubuis Nathalie  
Guex Lionel  
Guisan Virginie  
Guisolan Céline  
Haunreiter Katja  
Herzog Maude  
Jaccard Thierry Stéphane  
Jetzer Anne  
Kerautret Sandrine  
Konan N'Dri Paul  
Krafft Matthieu  
Mayor Stéphane  
Mc Cormick Marie  
Mellina Joël  
Meuwly-Bonte Myriam  
Michellod Savio  
Moeschler Sandrine  
Nanchen Chloé  
Papaevangelou Romain  
Rochat Line  
Ros Jenny  
Russi Umberto  
Rutschmann Jonathan  
Schekter Julien  
Spagnolo Delphine  
Tarditi Barbara  
Trebert Dominique  
Vacataire1  
Vacataire3  
Vacataire5  
Zaki Myret  
Zaugg Fabienne

**Responsable de module \***

KONAN N'Dri Paul

**Descriptif validé le \***

15 juin 2023

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle